



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Travail non rémunéré (module de l'enquête suisse sur la population active ESPA)

Description

Les statistiques du travail non rémunéré portent sur le travail domestique et familial ainsi que sur les activités bénévoles et honorifiques pour des organisations, des associations ou des institutions publiques et sur l'aide informelle apportée à des parents ou à des connaissances. Leur but est de recenser le temps consacré, à côté du travail rémunéré, au travail non rémunéré. Cela permet, en complément de la comptabilité nationale, d'estimer le rapport entre la valeur ajoutée du travail rémunéré et celle du travail non rémunéré. Le spectre relativement large de l'ESPA offre de nombreuses possibilités de désagrégation.

Disponible depuis :
1997

Résultats publiés :

Responsabilité principale pour les tâches domestiques, temps consacré au travail domestique et familial selon le sexe, l'âge, la situation familiale et le statut sur le marché du travail (jour de référence), participation au travail bénévole organisé selon le type d'organisation, participation au travail bénévole informel selon le type d'activité, temps consacré au travail bénévole organisé et informel selon le sexe, l'âge et la situation familiale (4 dernières semaines)

Méthodologie

Méthodologie utilisée

Les données sont relevées tous les trois à quatre ans dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) dans le module « Travail non rémunéré ». Ce bloc de questions, d'une durée d'environ 5 minutes, porte sur les différents types d'activités non rémunérées et du temps consacré à chacune d'elles. 2/3 de l'échantillon de base de l'ESPA répondent au module. Le travail non rémunéré est défini comme l'ensemble des activités productives, qui ne sont pas rétribuées, mais qui pourraient en théorie être fournies contre rémunération par des tiers (critère de la tierce personne). Les questions sur le travail domestique et familial se réfèrent à un jour donné (la veille ou l'avant-veille de l'interview), celles sur le travail bénévole aux 4 dernières semaines.

Taille de l'échantillon du module « Travail non rémunéré » :

1997 et 2000 : environ 16'000 interviews

2004 et 2007 : environ 50'000 interviews

2010, 2013, 2016 et 2020 : environ 25'000 interviews

Variables utilisées

- Responsabilité principale pour les tâches ménagères
- Responsabilité principale pour les enfants
- Temps consacré aux tâches ménagères le jour de référence (8 activités)
- Temps consacré au travail familial le jour de référence (4 activités)
- Participation à des activités de bénévolat formel : type d'organisation et responsabilité dans l'organisation
- Temps consacré à des activités de bénévolat formel par organisation (maximum 3 organisations) les 4 dernières semaines

	- Engagement dans des activités non payées pour des personnes externes au ménage : type d'activité, lien de parenté avec la personne aidée et raison principale des activités - Temps consacré à des activités non payées pour des personnes externes au ménage (maximum 3 activités pour maximum 3 personnes/ménages) les 4 dernières semaines Date / période de l'enquête 1997, 2000, 2004 et 2007 : 2^e trimestre (avril à juin) 2010, 2013, 2016, 2020 et 2024 : toute l'année Périodicité de la publication Année suivant l'enquête Degré de régionalisation Suisse et grandes régions (depuis 2002)
Politique de révision	Révisions méthodologiques : - 2023 : révision du questionnaire suite au passage d'une enquête téléphonique à une enquête multimode (enquête par internet/par téléphone) afin d'améliorer le taux de réponse et le taux de couverture - 2017 : révision de la pondération de l'ESPA pour les années 2010 à 2016, intégration des données des assurances sociales dans le traitement de la non-réponse et dans le processus de calage afin d'augmenter la précision statistique - 2016 : suppression des questions relatives au recours à l'accueil extra-familial des enfants et révision des questions concernant le travail bénévole informel sur mandat du Conseil fédéral 2010 : changement de système pour être conforme au règlement UE 557/1998, l'ESPA est désormais réalisée sur l'ensemble de l'année calendaire (auparavant au 2^e trimestre)
Bases légales	Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale
Organisation	Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec YouGov Suisse (anciennement LINK) Renseignements : service d'information Section Travail et vie active +41 58 463 64 00 info.arbeit@bfs.admin.ch